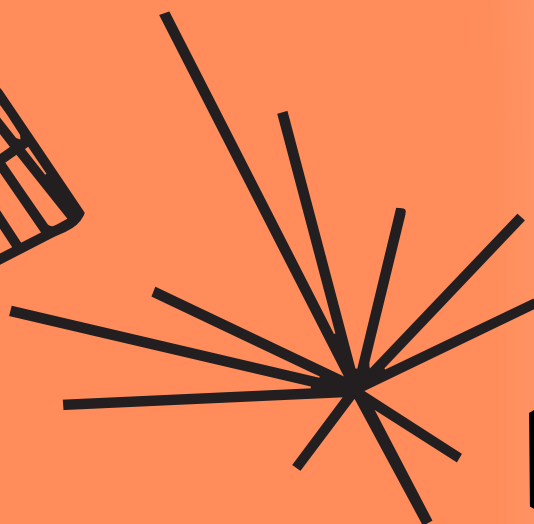


CYCLE
NATIONAL



OPC



2025

INVENTER
LES TERRITOIRES
CULTURELS DE DEMAIN

SEPT → DÉC
GRENOBLE,
BRUXELLES, MARSEILLE

FORMATION
CONTINUE

CYCLE NATIONAL 2025 INVENTER LES TERRITOIRES CULTURELS DE DEMAIN



**Septembre, novembre et décembre 2025
à Grenoble, Bruxelles et Marseille**

Module 1 : du 29 septembre au 03 octobre à Grenoble

Module 2 : du 03 au 07 novembre à Bruxelles

Module 3 : du 08 au 12 décembre à Marseille

Les enjeux contemporains du secteur culturel agitent la profession et remettent en cause ses cadres d'intervention : **transformation** des référentiels de politiques culturelles, **non-renouvellement** générationnel des publics, développement des pratiques culturelles **numériques**, évolution des modalités d'organisation et de financement des projets...

À ces bouleversements s'ajoutent des **transitions sociétales** qui impactent les métiers de la culture : crise climatique et érosion de la biodiversité, montée des populismes, modification des rapports sociaux de genres, conséquences de la crise sanitaire...

Pour répondre à ces défis, les professionnel·les sont incité·es à faire évoluer l'héritage des politiques culturelles tout en **adaptant** leurs **pratiques** et leurs **postures** à la diversité des enjeux de territoire et des références culturelles des personnes.

Faire face à ces mutations implique aussi nécessairement de construire de **nouveaux modes de coopération culturelle territoriale** incluant un vaste ensemble de parties prenantes.

Itinérant et exploratoire, le Cycle national « Inventer les territoires culturels de demain » s'adresse à l'ensemble des professionnel·les qui contribuent à la fabrique des politiques culturelles. La formation doit permettre aux participant·es d'accroître leurs capacités à élaborer des stratégies culturelles qui prennent en compte ces transitions et, pour ce faire, d'acquérir les **compétences spécifiques à l'animation d'une coopération culturelle territoriale**.

Ce dispositif de formation conduit à la certification « Construire une coopération culturelle territoriale », inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences (RS6220) depuis le 25 janvier 2023.

Objectifs / Compétences visées

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les nouveaux objectifs des politiques culturelles
- Savoir identifier une diversité de pratiques et les spécificités de son territoire
- Adapter son positionnement aux risques et opportunités liés aux transitions politiques, écologiques, économiques et sociales
- Travailler de façon transversale et coopérative en facilitant la participation et la contribution des personnes
- Construire des argumentaires pour présenter un projet et le défendre auprès de partenaires, d'élu·es et de collaborateur·rices

COMPÉTENCES VISÉES

DANS LE CADRE DE LA CERTIFICATION

- Analyser un contexte d'action publique culturelle et ses évolutions
- Concevoir un cadre de coopération culturelle et territoriale
- Animer un dispositif de coopération culturelle

Contenus

Les contenus de la formation sont à la fois théoriques et opérationnels. Ils s'organisent autour de plusieurs thématiques :

- Démocratie et politiques culturelles
- Projets culturels de territoire
- Participation et droits culturels
- Transition écologique
- Communs et innovation territoriale
- Coopérations culturelles à l'échelle européenne

Le premier module se déroulera à l'OPC (Grenoble) pour appréhender les **transitions sociétales** en cours et leurs conséquences sur le secteur culturel. Le module bruxellois permettra d'aborder la mise en œuvre des **droits culturels** et la coopération dans les projets européens. Durant le troisième module, les stagiaires expérimenteront une démarche **d'analyse partagée du territoire** et développeront un plan de coopération culturelle territoriale.

Publics

- Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets
- Agents des collectivités publiques ou de leurs établissements
- Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es, chargé·es de mission
- Artistes
- Élu·es..
- Professionnel·les d'autres secteurs d'activités/en reconversion

Le Cycle national peut aider à accompagner une reconversion, notamment avec l'appui du réseau de l'OPC (intervenant·es, ancien·nes stagiaires, etc.).

Prérequis

Pas de prérequis de diplôme.

Expérience professionnelle exigée : 3 ans minimum.

En 2024, le **taux de satisfaction** des stagiaires qui ont suivi cette formation était de **93,3%**.

Le **taux de validation** de la formation et **d'obtention de la certification** étaient, quant à eux, de **100%**.



Méthodes et moyens pédagogiques

ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

Chaque module est organisé en combinant plusieurs types de séquences pédagogiques complémentaires :

- Des interventions de cadrage par des universitaires et des expert·es reconnu·es
- Des études de cas *in situ* et des échanges avec des opérateur·rices de terrain
- Des ateliers collectifs et des travaux dirigés pour faciliter la mise en pratique

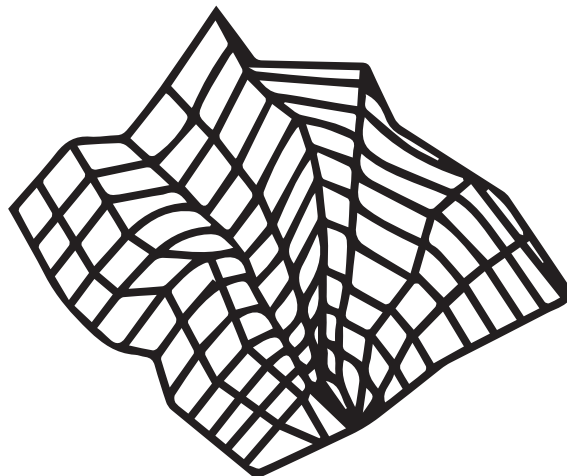
Nombre de participant·es par promotion :
24 maximum

INTERVENANT·ES

Le Cycle est élaboré et animé par l'équipe pédagogique des formations de l'OPC. Des intervenant·es de référence sont mobilisé·es par l'Observatoire au sein de ses réseaux en France et en Europe : universitaires, professionnel·les du secteur culturel, agents des collectivités publiques, artistes, expert·es pluridisciplinaires...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Suivi continu effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences et de l'adéquation des programmes de la formation aux besoins individuels et collectifs
- Mise en situation autour d'un contexte de coopération
- Épreuve de la certification évaluée par un jury : production écrite d'un plan de coopération culturelle territoriale à partir d'une étude de cas à l'appui de sa situation ou de son projet professionnel

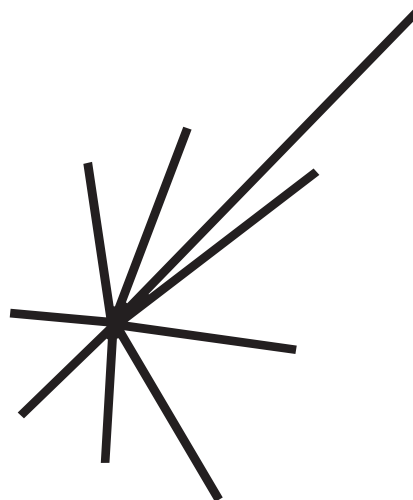


MOYENS TECHNIQUES

À Grenoble : une salle de formation équipée et un centre de documentation sur les politiques culturelles

En dehors de Grenoble : des salles équipées au sein de structures artistiques, culturelles et universitaires

Sur le web : le site ressource de l'OPC, ainsi qu'une plateforme dédiée aux stagiaires permettant la préparation de la formation et les échanges entre les stagiaires (dossier documentaire en ligne, programme détaillé avant chaque module, fil de discussion, partage de documents...)



Infos pratiques

LIEUX, DATES ET DURÉE

La session 2025 est structurée en 3 modules :

29 septembre au 03 octobre : Grenoble

03 au 07 novembre : Bruxelles

08 au 12 décembre : Marseille

Horaires : début de formation le lundi à 9h,

fin de formation le vendredi à 17h

Soit **15 jours** et **105 heures** de formation

→ En cas de nécessité, l'Observatoire se réserve le droit de modifier un programme, de reporter un ou plusieurs modules en présentiel ou de les transformer en module à distance.

TARIFS

3650€ (nets de taxes) de frais pédagogiques

Possibilité de mobiliser son CPF

→ Ce coût ne comprend pas les frais de déplacements, de repas et d'hébergement. Cependant, sur demande et si nécessaire, une ligne budgétaire spécifique a été créée par l'OPC afin de prendre en charge des billets d'avion ou de train pour Bruxelles.

RECRUTEMENT

Sélection sur dossier de candidature à remplir en ligne sur www.observatoire-culture.net

avant le 7 juillet 2025.

→ Les dossiers seront étudiés par un jury selon différents critères (motivations, attentes, besoins, financement...) pour évaluer l'adéquation entre les besoins des candidat·es et la proposition de formation. La confirmation de participation sera donnée au plus tard le **11 juillet 2025**.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes porteur·euse d'un handicap nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, merci de nous le faire savoir en nous contactant à l'adresse :

formations@observatoire-culture.net

Les locaux de l'OPC sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

RENSEIGNEMENTS

formations@observatoire-culture.net

Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05

— Marie Quiblier, sur les contenus et le déroulement de la formation

— Marie Leenhardt-Gandon, sur les devis et inscriptions

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe.

Consacrés aux enjeux de transformations institutionnelles et sociétales qui traversent le secteur culturel, les parcours de l'OPC occupent depuis 30 ans une place centrale dans le paysage des formations continues sur la culture. **Nous sommes certifiés QUALIOPI depuis 2021.**

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble - UGA.

OPC

**OBSERVATOIRE
DES POLITIQUES
CULTURELLES**

33 rue Joseph Chanrion
38000 GRENOBLE

+ 33 (0)4 76 44 95 05
formations@observatoire-culture.net
www.observatoire-culture.net